

Le troisième trimestre de l'année universitaire est le temps du colloque de l'IRDA. Organisé, cette année, par les professeurs Jean-Jacques ANSAULT, Marie-Laure COQUELET et Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON, il sera consacré au nouveau droit des entreprises en difficulté issu de la Directive Restructuration du 10 juin 2019. Il prendra la forme d'une journée d'étude faisant une large place aux interventions des professionnels ayant procédé aux premières applications de l'Ordonnance du 15 septembre 2021, et aux échanges avec nos homologues européens sur les choix de transposition retenus par d'autres États membres. Nous espérons vous y retrouver nombreux le 22 juin prochain.

France DRUMMOND
Directeur de l'IRDA Paris

L'agenda de l'IRDA

- *Cycle de conférences : « Le droit des affaires en perspective »*

La troisième conférence de ce cycle, placé sous la direction scientifique du professeur Caroline COUPET, sera consacrée à « L'École de Rennes ». Hervé SYNVET, Professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas, et Antoine GAUDEMET, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, évoqueront les origines de ce courant de pensée et s'interrogeront sur la postérité de ce que d'aucuns dénomment « l'École de Rennes ».

> Mercredi 31 mai, 18h30, salle des Conseils, Centre Panthéon, tout public

- ***Ateliers étudiants / doctorants***

Les ateliers de préparation au colloque sont de nouveau mis en place cette année. Ils réunissent les étudiants du Master de Droit des affaires et les doctorants de l'IRDA Paris qui préparent et présentent, par équipe, certains des thèmes qui seront abordés lors de la **journée d'étude du 22 juin**. Deux thèmes seront présentés lors du prochain atelier : « Le nouveau visage de la conciliation et de la sauvegarde accélérée » et « L'impact sur les créanciers munis de sûretés de l'ordonnance du 15 septembre 2021 ».

> **Mardi 6 juin, 16h, salle de droit commercial, doctorants et étudiants du Master Droit des affaires**

- ***Journée d'étude du 22 juin 2023***

Cette journée, intitulée « La directive Restructuration : Premières applications en France. Transposition en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas », et organisée sous la direction scientifique des professeurs J.-J. ANSAULT, M.-L. COQUELET et M.-H. MONSÈRIÉ-BON, se tiendra le jeudi 22 juin prochain. Le programme de cette journée est disponible sur le site de l'IRDA ou en cliquant sur l'onglet ci-dessous.

> **Jeudi 22 juin, 9h à 18h, tout public**

Les actualités de l'IRDA

- ***Rapport de l'IRDA Paris et loi DDADUE***

Jean-Baptiste BARBIÈRI et Thiphaine SAUPIN, co-rédacteurs avec France DRUMMOND du Rapport relatif aux dispositifs de prévention des risques extra-financiers applicables aux grandes entreprises, ont été auditionnés par le rapporteur de la Commission des finances de l'Assemblée nationale dans le cadre de l'élaboration de la Loi DDADUE. L'IRDA se félicite, qu'au lendemain de cette audition, la disposition d'habilitation en vue de la simplification des dispositifs nationaux proposée par le Rapport, ait été réinsérée et votée (article 12, Loi n° 2023-171 du 9 mars 2023).

> [En savoir plus](#)

- ***Projet RÉPOND : appui de la Direction des affaires civiles et du sceau***

Le projet de réflexion sur une réforme du droit des sociétés, à horizon 2026, porté par le Professeur Caroline COUPET avec le concours du réseau de la CCI Paris Île-de-France, ainsi que des partenaires de la fondation Panthéon-Assas, a reçu l'appui de la Direction des affaires civiles et du sceau, et sera mené en concertation et avec le soutien du ministère de la Justice.

> [En savoir plus](#)

- **Les Rendez-vous de l'IRDA**

Deux rendez-vous de l'IRDA ont été organisés lors du précédent trimestre. Le premier était animé par **Emmanuelle CLAUDEL**, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, sur le thème de **l'émergence de nouveaux procédés de contrôle des « petites » concentrations stratégiques** (*Digital Market Act*, article 102 du TFUE et technique du renvoi).

[> En savoir plus](#)

Lors du second rendez-vous, **Marie CAFFIN-MOI**, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, a partagé son analyse du **régime des clauses d'exclusion** après la décision du Conseil constitutionnel du 9 décembre 2022.

[> En savoir plus](#)

- **La deuxième conférence du cycle « Le droit des affaires en perspective »**

La deuxième conférence du cycle « Le droit des affaires en perspective » s'est tenue le 18 janvier 2023. Elle était intitulée « **Georges Ripert et le droit des affaires** ». **David DEROUSSIN**, Professeur d'histoire du droit et des institutions à l'Université Lyon III – Jean Moulin, est revenu sur la vie de Ripert et son positionnement intellectuel, alors que **Jean-Baptiste BARBIÈRI**, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas, posait la question de la postérité de sa pensée au travers de l'analyse des Aspects juridiques du capitalisme moderne.

[> En savoir plus](#)

- **Conférence d'actualité sur les décisions du TJ de Paris du 28 février 2023**

Le 29 mars 2023, l'IRDA Paris a organisé une conférence sur les décisions du Tribunal Judiciaire de Paris du 28 février 2023 relatives à l'application de la loi du 27 mars 2017 (devoir de vigilance) mettant en cause la société TotalEnergies. Devant un public très nombreux, **Antoine TOUZAIN**, Professeur à l'Université de Rouen, et **Jean-Baptiste BARBIÈRI**, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas, ont livré une analyse précise des décisions dans une double approche, de droit processuel et de droit commercial. Dans un second temps, **Jean-Sébastien BORGHETTI**, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, a partagé son point de vue de spécialiste de responsabilité civile.

[> En savoir plus](#)

- **Les séminaires doctoraux**

Quatre séminaires doctoraux se sont déroulés ces derniers mois. Le premier avait trait à la **technique de cassation** et fut animé, le 17 janvier 2023, par **Jean-Pierre REMERY**, Doyen honoraire de la Cour de cassation. Pour le deuxième séminaire, le 13 février, **Thiphaine SAUPIN**, Maître de conférences à CY Cergy Université Paris, est venue partager avec les doctorants son expérience et ses conseils de **jeune docteur**. Le 4 avril, l'IRDA Paris a eu le plaisir d'accueillir **Florence DEBOISSY**, Professeur à l'Université de Bordeaux, membre du jury du concours d'agrégation 2017, pour un séminaire consacré à la **préparation du concours d'agrégation**. Enfin, le 11 mai, **Thomas GENICON**, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, a partagé avec les doctorants son point de vue sur la thèse, nourri de son expérience de directeur de thèse et de membre de la Section 01 du CNU.

[> En savoir plus](#)

- **Les présentations de thèse**

Thibaut DUCHESNE, docteur en droit de l'IRDA Paris, a présenté sa thèse relative à la **responsabilité pour faute de l'actionnaire**, le 22 mars 2023, en présence de son directeur de thèse, **Antoine GAUDEMET**, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, qui a animé la discussion suscitée par cette présentation.

[> En savoir plus](#)

- **Les déjeuners internationaux**

Dans le cadre des déjeuners internationaux, l'IRDA a eu l'honneur d'accueillir, le 20 février 2023, **John CARTWRIGHT**, Professeur émérite de l'Université d'Oxford, sur le thème « *Good faith in contract law : A common law/civil law divide ?* ». Le 13 mars 2023, les doctorants ont retrouvé **David SNYDER**, Professeur au Washington College of Law, qui est intervenu, cette année, sur le thème suivant : « *Contracting for process* ».

[> En savoir plus](#)

À l'honneur

- **La qualification à la maîtrise de conférences**

L'IRDA adresse ses plus vives félicitations à **Thibaut DUCHESNE**, docteur en droit de l'IRDA Paris, pour sa qualification aux fonctions de maître de conférences par la Section 01 du CNU.

* * *

*